III 10. – THÉODORE PESCATORE

né le 6. 2. 1802, frère du précédent, était un de ces représentants du libéralisme, dont le souvenir restera vénéré au delà de toutes divergences politiques, économiques ou religieuses.

Dernier en ligne des six Pescatore formant la « grande » génération, il en était peut-être la figure la plus attachante.

Si les formes pleines de noblesse, de droiture et d'aménité qu'il utilisa pour servir la chose publique donnent un démenti à ceux qui prétendent que la politique gâte le caractère, on peut tout aussi bien dire qu'en comparaison d'autres étoiles — voire majeures — de notre ciel politique du 19^{me} siècle, Pescatore forme un astre brillant fort solitairement. C'est qu'il a été non seulement un pur politique, mais aussi un politique pur.

Théodore Pescatore semble d'abord avoir eu l'intention de devenir avocat, comme son frère, puisqu'il défendit également à Liège une thèse qui avait pour titre « Juridica de legitimatione illegitimorum filiorum » et qui parut en 1826. (1)

Réflexion faite il se décida pour la carrière d'officier du génie et se rendit en Hollande à une école militaire où il dut cependant cesser ses études par suite d'une affection des yeux.

Rentré à Luxembourg, il se fera admettre dans l'éphémère garde communale créée par la loi du 11. 4. 1827. La troupe de la capitale recrutée par conscription comptait 198 unités et 3 officiers dont le lieutenant Pescatore. (2)

Lorsque trois ans plus tard, et seul de tous les Pescatore, il adhéra avec ferveur à la cause belge, ce furent probablement ces divers titres « militaires » qui le qualifièrent pour lever avec *Claisse* et *Marlet* le fameux corps franc luxembourgeois, qui devait s'illustrer si glorieusement dans le combat autour du pont de Waelhem. Enfin, et pour donner à leur action des assises solides, Pescatore et ses deux amis avaient également été autorisés à recevoir les dons patriotiques. (3)

Nous avons vu que nonobstant les avertissements de son frère JOSEPH qui y était bourgmestre, les habitants de la commune d'Eich avait déployé « la bannière de la liberté » Le drapeau ayant été furtivement enlevé par deux soldats prussiens vers la mi-mars 1831, le 17 les habitants en armes le replacèrent en présence d'une foule grossie par bon nombre d'habitants de Luxembourg venus assister à cette « fête civique ». Au préalable les couleurs avaient été promenés dans la localité par Théodore Pescatore « dont le patriotisme réhabilitera le nom de quelques-uns de ses cousins » comme écrivit le correspondant du « Courrier des Pays-Bas » du 23 mars. (4)

En 1830 Pescatore fonda avec son cousin GUILLAUME PESCA-TORE la Faïencerie d'Eich-Muhlenbach. Sept ans plus tard cette fabrique fut englobée dans la « Société d'industrie luxembourgeoise » créée le 15 février par la Banque de Belgique au capital de 5 millions